

LES DÉPENSES DE DETTE

DÉFINITION

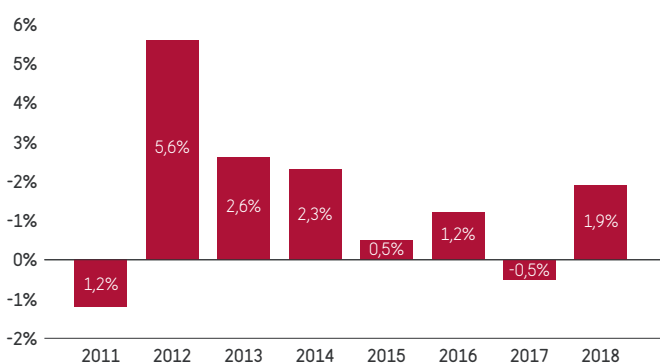
Les dépenses de dette sont les charges financières récurrentes assumées par les communes. Elles se composent :

- > des charges d'intérêt liées aux emprunts contractés par la commune et à gestion de la trésorerie
- > des remboursements en capital de ces emprunts (amortissements en capital)
- > de la participation aux pertes d'exploitation des régies et des intercommunales auxquelles la commune est affiliée

La comptabilité communale présente donc la particularité d'imputer les remboursements du capital de la dette au service ordinaire. Le budget ordinaire devant être équilibré par des recettes de même nature, c'est-à-dire des recettes récurrentes, les communes sont soumises de facto à une contrainte de soutenabilité de leur niveau d'endettement.

En Région wallonne, le principe de stabilisation des charges de la dette est rigoureusement défendu par l'autorité de tutelle. Une telle stabilisation est rencontrée lorsque les charges de nouveaux emprunts contractés dans l'année budgétaire n'excèdent pas la moyenne arithmétique des charges d'emprunts échues lors des cinq dernières années.

Évolution des dépenses de dette - Budgets 2008 à 2018 (croissance annuelle)



QUELQUES CHIFFRES

- > Dans les budgets 2018, les dépenses de dette des communes wallonnes s'élevaient à 629 EUR millions ou 174 EUR par habitant.
- > Sous l'effet conjugué d'une meilleure maîtrise des déficits, de la diminution des taux d'intérêt et d'une affectation des produits financiers exceptionnels aux remboursements anticipés de la dette (ou à l'autofinancement de nouveaux investissements), cette catégorie de dépenses reste stable autour de 12,0% à 12,5% des dépenses communales. En ce qui concerne les charges de dette à long terme, leur structure montre une importance croissante des remboursements en capital par rapport aux charges d'intérêt (*cf. graphique*).
- > La croissance des charges de dette reste limitée mais fluctue néanmoins en cours de législature au rythme des investissements communaux. Les années électorales présentent traditionnellement un pic d'investissements qui se reflète dans les charges de dette, le recours aux emprunts étant la source de financement majoritaire (58% en 2018).

Structure des charges de la dette à long terme (part propre et assainissement) - Budgets 2008 - 2018

